



## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction des affaires européennes et internationales*

**Paul WATKINSON**  
*Point focal de la France pour  
la Convention-cadre des Nations Unies  
sur les changements climatiques*

Paris, le 25 janvier 2018

*paul@watkinson.fr  
paul.watkinson@developpement-durable.gouv.fr*

Madame la Secrétaire exécutive,

Par la présente, je vous confirme que la France a déposé auprès du Secrétariat des Nations Unies son instrument de ratification de l'amendement de Doha au Protocole de Kyoto le 30 novembre 2017.

Je vous confirme également que la France est partie à l'accord relatif à l'exécution conjointe des engagements de l'Union européenne, de ses Etats membres et de l'Islande prévus à l'article 3 du protocole de Kyoto, pour la deuxième période d'engagement de ce protocole.

Je vous prie de bien vouloir retrouver, en annexe à ce courrier, les termes de cet accord, tels qu'ils ont également été notifiés par le Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne lors du dépôt de l'instrument d'acceptation de l'Union, le 21 décembre 2017.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de ces éléments dans toute communication pertinente du Secrétariat de la CCNUCC, et saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma très haute considération.

**Paul WATKINSON**

**Madame Patricia Espinosa**  
Secrétaire exécutive de la Convention-cadre  
des Nations Unies sur les changements climatiques  
UN Campus  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne